



PRATIQUE

Permanences des conseillers municipaux de quartier

QUARTIER	CONSEILLERS	LIEUX	JOURS	HEURES	
Centre-ville	Catherine REYSSAT Jacques LAMARQUE	Hôtel de Ville	Lundi	15 h à 17 h	
Champclairot Champommier	Isabelle RONDEAU	MCPT* Champclairot	Jeudi	17 h 30 à 18 h 30	
Champclairot Ferdinand-Buisson	Marie-Edith BERNARD	MCPT* Champclairot	Mardi	17 h à 18 h 15	
Cholette Surimeau	Rémy LANDAIS	MCC* Cholette	Mercredi	17 h 30 à 19 h	
Clou-Bouchet	Andrée CHAREYRE	MCSP* Clou-Bouchet	Jeudi	14 h à 18 h	
Gare	Danièle GANDILLON	Salle des Trois Coigneaux Place de Liniers	Mardi	18 h à 19 h	
Goise	Annie COUTUREAU	MCC* de Goise	Mardi	16 h à 18 h	
Jean-Macé	Bernard JOURDAIN	MCS* Place du Port	Mercredi	17 h à 18 h 30	
Jules-Ferry	Catherine DEGUERCY	MCPT* Nord	Mardi	18 h 30 à 19 h 30	
Les Brizeaux	Michel PAILLEY	MCSP*	Mercredi	17 h 30 à 19 h	
Michelet Pérochon	Amaury BREUILLE	MCSP* Tour Chabot	Lundi	18 h à 19 h 30	
Pasteur	Gérard ZABATTA	MCSP* de St Florent	Planning édité mensuellement (se renseigner auprès du secrétariat des élus : 05 49 78 75 09 ou 05 49 78 75 10)		
Place du Port Quartier Nord	Nathalie HIBERT	MCS* Place du Port MCPT* Quartier Nord Salle Mosaïque Quartier Pontreau	Vendredi	9 h à 11 h	
			Les deux premiers mardis de chaque mois		9 h à 11 h
			Les deux derniers mardis de chaque mois		9 h à 11 h
Sainte-Pezenne	Valérie UZANU	MCSP* Ste-Pezenne	Jeudi	11 h 30 à 13 h	
Saint-Florent	Michel GENDREAU	MCSP* St-Florent	Vendredi	16 h à 17 h 30	
Saint-Liguaire	Robert PLANTECÔTE	MCSP* St-Liguaire	Mardi	16 h 30 à 18 h	
Souché	Geneviève RIZZI	Annexe de la MCSP* Fief-Chapon	Samedi	8 h 30 à 10 h	
Souché	Mado CHAIGNEAU	MCSP* de Souché	Jeudi	16 h à 17 h	
Tour-Chabot Gavacherie	Karen NALEM	MCSP* Tour-Chabot	Mercredi	16 h à 18 h	

* MCSP : Maison communale des services publics. * MCC : Maison communale de la citoyenneté. * MCS : Maison communale de la solidarité. * MCPT : Maison communale pour tous.

LYCÉES

Les délégués de classe jouent aux conseillers municipaux

Les délégués des classes de terminale de la Venise Verte ont simulé une séance de conseil municipal. Dans la vraie salle du conseil de l'Hôtel de Ville, s'il vous plaît !

Nous avons tous connu cela : l'élection, en début d'année scolaire, des délégués de classe. Ces deux élèves devaient représenter les copains à l'occasion des trois conseils qui émaillent l'année scolaire. Depuis quelques temps, leur rôle a sensiblement évolué et chacun d'entre eux doit désormais, c'est obligatoire, suivre une formation spécifique pendant toute une journée une fois par an, afin de remplir au mieux ce rôle important dans la vie scolaire. Pour les quatorze représentants des terminales du lycée de la Venise Verte, cette journée s'est déroulée le 6 novembre dernier. "Les neuf délégués de seconde et les quatorze de première sont passés par la même formation avant eux, précise Marie-Christine

Guérineau, conseillère pédagogique. Avec l'appui du Cemea⁽¹⁾ qui encadre cette journée, les élèves apprennent, à travers des exercices divers, à prendre la parole, à faire passer une information auprès des camarades, à devenir une courroie de transmission. " Le matin, les élèves ont participé à des ateliers de communication. L'après-midi -et c'était une grande première pour tous, élèves, enseignants et formateurs Cemea- tout ce petit monde s'est retrouvé dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Niort pour une simulation, grandeur nature, d'une séance de conseil municipal. Au cours d'un vaste jeu d'improvisation, chaque élève s'est retrouvé dans la peau d'un personnage qu'il a tiré au sort avant la séance. Sur une

fiche secrète étaient inscrits des consignes à respecter et des objectifs à atteindre dans le cadre des discussions engagées lors de la séance. Ce jour-là, le thème était l'organisation d'une fête de village et tous s'y sont donné à coeur joie, du faux maire aux faux adjoints, en passant par les faux représentants de la préfecture,

des pompiers, du club des aînés ou du comité des fêtes. "L'intérêt à travers cet exercice est que chaque élève apprenne ce que c'est que d'être mandaté, que d'être délégué, explique Jean-Philippe Gautier, formateur au Cemea de Poitiers, aidé dans sa tâche par Mimouna Khaye. Ces méthodes actives peuvent aider les délégués à assumer leur rôle. "

Dans un cadre quelque peu solennel, les jeunes ont en tous les cas parfaitement joué le jeu : une méthode idéale pour apprendre à respecter la parole de l'autre, pour apprendre à respecter les idées de l'autre ; bref, pour apprendre la démocratie. ■

(1) Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active.



Les lycéens de la Venise Verte siègent au Conseil.

Bruno Desbordes

